



COMMUNIQUE DE PRESSE
22 novembre 2011



Réductions allant jusqu'à - 40% pour les motards

Jusqu'au 31 décembre, MAAF met un coup de projecteur sur ses offres moto et propose :

- des avantages tarifaires¹ sur l'assurance Auto Moto

Le duo « assurance moto / assurance auto » permet de bénéficier d'avantages tarifaires jusqu'à 40% de réduction

Par ailleurs, pendant la durée du Mondial uniquement, MAAF propose aux motards une réduction de 20% sur leur assurance moto seule.

- l'extension gratuite de la garantie Dommages Corporels du Conducteur¹

Consciente de l'importance de la garantie Dommages Corporels, MAAF fait bénéficier sans surcoût, tout motard qui souscrit un contrat moto, d'une couverture corporelle étendue à un million d'euros.

- le Pack Tranquill'¹ : Cette offre inclut un **Crédit** moto de 5.40% TAEG pour l'achat du véhicule et de l'équipement du motard (blouson, bottes, gants), la **Garantie valeur d'achat** pendant toute la durée du crédit (maxi 48 mois) et une **assurance tous risques**.

Le « Bonus à Vie MAAF¹ » valable aussi pour les motards :

Pour récompenser leur comportement routier citoyen et responsable, MAAF offre à tous les motards qui ont 50% de bonus la possibilité de bénéficier du « Bonus à vie MAAF ».

Tout motard (véhicule > 125 cm³) avec 50% de bonus (CRM 0,50) depuis au moins 3 ans (4 avis d'échéance), sans sinistre responsable sur les 24 derniers mois pourra ainsi en bénéficier pour tout contrat souscrit avant le 31 décembre 2011.

En bref, MAAF et les Deux Roues

Au 1^{er} novembre 2011, MAAF est l'assureur de 310 000 Deux Roues, soit une progression du portefeuille de 6 % par rapport à l'année précédente.

**Rendez-vous sur le stand MAAF
Pavillon 5.2, Stand 100, Allée B**

Contacts Medias

Marie-Pierre Michel
Sophie Bagdikian

Tél. : 01 53 10 63 57
Tél. : 01 53 10 65 12

marie-pierre.michel@maaf.fr
sophie.bagdikian@maaf.fr

¹ Offres soumises à conditions